

Chapitre 14

Les apostats

Hé 6.4-10

⁴ Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, ⁵ qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les puissances du siècle à venir, ⁶ et qui sont tombés, soient encore renouvelés et amenés à la repentance, puisqu'ils crucifient pour leur part le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie.

⁷ Lorsqu'une terre est abreuvée par la pluie qui tombe souvent sur elle, et qu'elle produit une herbe utile à ceux pour qui elle est cultivée, elle participe à la bénédiction de Dieu; ⁸ mais, si elle produit des épines et des chardons, elle est réprouvée et près d'être maudite, et on finit par y mettre le feu.

⁹ Quoique nous parlions ainsi, bien-aimés, nous attendons, pour ce qui vous concerne, des choses meilleures et favorables au salut. ¹⁰ Car Dieu n'est pas injuste, pour oublier votre travail et l'amour que vous avez montré pour son nom, ayant rendu et rendant encore des services aux saints¹.

Voici un texte qui a présenté plusieurs difficultés d'interprétations au cours de l'histoire de l'Église. Je tenterai donc de l'exposer le plus simplement possible afin de dissiper toute interprétation confuse entourant ce texte. Premièrement, il nous faut noter le lien de ce passage avec le précédent. Dans ce texte l'auteur démontre jusqu'où peut mener l'immaturation spirituelle. Il espère sans doute que ses lecteurs verront leur manque de croissance comme quelque chose de très inquiétant et qu'ils se ressaisiront.

¹ Ce sermon a été originellement prêché le 16 novembre 2008 à l'Église évangélique de Saint-Jérôme.

L'auteur répond directement à la question : qu'arrive-t-il avec ceux qui ont connu la vérité, y ont cru et l'ont rejetée ? L'Écriture adresse nécessairement cette question puisque tous ceux qui font professions de foi ne persévèrent pas nécessairement; alors qu'en est-il d'eux ? Fondamentalement, ce texte enseigne que seuls ceux qui persévèrent dans la foi seront sauvés tandis que ceux qui abandonnent sont perdus. Cet enseignement pose immédiatement une difficulté : est-il possible de perdre le salut ? Ce passage est l'un des favoris des arminiens² qui veulent démontrer qu'il est possible de perdre le salut. Je ne crois pas cependant que ce texte favorise réellement leur position, car les arminiens affirment que l'homme peut être sauvé, ne plus l'être et l'être à nouveau. Cependant, ce texte dit qu'une fois qu'on a rejeté Christ, après avoir été éclairé, il est impossible d'être ramené à nouveau. Néanmoins, la difficulté persiste : est-il possible de perdre le salut, même une seule fois ?

Le passage que nous étudierons aujourd'hui constitue à mon avis l'un des meilleurs exemples qu'il faut interpréter l'Écriture par l'Écriture. Autrement dit, nous aurons besoin d'autres textes de la Bible pour diriger l'interprétation de celui-ci. Nous allons partir du présupposé que la Bible est inspirée de Dieu et que par conséquent elle ne peut se contredire elle-même. À mesure que nous avancerons, l'Écriture s'interprétera elle-même. Voici le plan que nous suivrons : nous verrons premièrement que les versets 4 à 8 ne parlent pas d'authentiques croyants, mais d'apostats et nous verrons ce qui les caractérise. Nous terminerons avec les vrais croyants et ce qui les attend (v. 9-10).

1. Les apostats (v. 4-8)

Les individus dont il est question dans les versets 4 à 8 sont dans une autre catégorie que celle des croyants et que celle des simples pécheurs qui ne sont pas sauvés. Il s'agit de faux croyants, mais pas n'importe quel genre, ce sont des apostats. Un apostat est quelqu'un qui a cru pour un temps et qui finit par rejeter la foi. Ceux-ci sont donc distincts des croyants et nous verrons en quoi ils le sont : leur chute, leur expérience spirituelle, leur état et leur fin.

² Arminius était un théologien qui rejetait l'enseignement du réformateur Jean Calvin au sujet du salut. Arminius affirmait que la dépravation de l'homme ne l'empêche pas de choisir librement Dieu. Dieu n'a donc pas choisi les hommes qu'il sauverait, mais il a su d'avance qui le choisirait; Christ serait mort pour tous, et chacun peut accepter ou résister à l'appel du Saint-Esprit par son libre arbitre. Ultimement, le salut dépend de la volonté de l'homme.

Leur chute

Ce qui distingue fondamentalement les apostats des vrais croyants c'est leur chute. L'auteur affirme : « Car il est impossible que ceux qui ont été une fois... et qui sont tombés, soient encore renouvelés et amenés à la repentance. » Entre le début et la fin de cette phrase se trouve une description de l'expérience spirituelle des apostats. Cette expérience semble pratiquement la même que celle des vrais croyants. Alors comment peut-on dire qu'ils ne sont pas de vrais croyants et sur quelle base doit-on établir une distinction ? Un apostat s'identifie uniquement sur la base de sa chute.

Pour décrire la chute des apostats, l'auteur emploie le verbe *parapi,ptw*, (*parapiptō*), ce verbe signifie tomber. Je me souviens du désespoir que j'ai ressenti un jour, peu de temps après ma conversion après avoir péché. J'étais certain que je venais de tomber en dehors de la grâce de Dieu et que j'étais perdu... À une certaine époque, l'Église enseignait, à partir de ce texte, que ceux qui péchaient gravement après avoir été baptisés (c.-à-d. éclairés) tombaient hors du salut; il leur était impossible de revenir. Nous comprenons mieux pourquoi à cette même époque les croyants repoussaient leur baptême le plus tard possible vers la fin de leur vie afin de risquer moins longtemps de tomber.

Il nous importe de comprendre ce que signifie le mot tomber dans ce passage d'autant plus qu'il s'agit d'une chute définitive. Tomber pour ne plus pouvoir être ramené ne peut pas signifier simplement pécher, ni même pécher gravement. Les croyants sont avertis qu'ils "tomberont" : « Nous bronchons tous de plusieurs manières. (Jc 3.2) » « Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous. (1 Jn 1.10) » Nos péchés ne peuvent cependant nous séparer de Dieu puisqu'« aucune créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur. (Rm 8.39) » Dieu nous promet qu'il nous accueillera et nous pardonnera peu importe notre péché si nous nous repentons (1 Jn 1.9), puisque Jésus-Christ intercède en notre faveur (1 Jn 2.1 ; Hé 7.25). Les croyants peuvent obtenir le pardon de Dieu même après un très grave péché. Pour nous en persuader, écoutons le témoignage d'un croyant qui a obtenu la grâce de Dieu après avoir couché avec une femme mariée qu'il a mise enceinte et dont il a fait tuer le mari pour éviter que son péché ne soit révélé :

Heureux celui à qui la transgression est remise, À qui le péché est pardonné !
Heureux l'homme à qui l'Éternel n'impute pas d'iniquité... Je t'ai fait connaître mon

péché, je n'ai pas caché mon iniquité; J'ai dit: J'avouerais mes transgressions à l'Éternel ! Et tu as effacé la peine de mon péché. (Ps 32.1-2, 5)

Manifestement, il est question d'un autre type de péché au chapitre 6 d'Hébreux, puisqu'il s'agit d'une faute dont il est radicalement impossible d'être ramené. Le verbe *parapiptō* ne signifie pas simplement tomber, mais tomber dans le sens d'abandonner, c'est-à-dire apostasier. Calvin écrit : « L'apôtre ne parle pas ici d'un vol, ou d'un parjure, ou d'un meurtre, ou d'ivrognerie, ou d'un adultère; mais il parle d'une défection totale, c'est-à-dire un abandon de l'Évangile, quand un pécheur offense Dieu (...) en renonçant entièrement à sa grâce³. » Apostasier ne signifie pas de cesser temporairement ou définitivement d'aller à l'église, mais de renoncer volontairement et en toute connaissance de cause à l'Évangile en tournant le dos à Dieu.

C'est précisément ici que surgit la question sur la possibilité de perdre le salut. Et c'est précisément ici également que se manifeste la distinction entre les véritables croyants et les apostats. Les vrais croyants ne peuvent rejeter la grâce de Dieu parce qu'ils sont gardés par Dieu lui-même et rien ne saurait renverser leur statut d'enfants de Dieu. L'apôtre Pierre écrit : « à vous qui, par la puissance de Dieu, êtes gardés par la foi pour le salut (1 P 1.5) ». La persévérance finale des saints est garantie par la puissance de Dieu puisqu'il les garde contre les invasions et les évasions. L'apôtre Jean fait le constat suivant : « Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche point; mais celui qui est né de Dieu se garde lui-même, et le malin ne le touche pas. (1 Jn 5.18) ». Jean n'est pas en train de dire qu'un croyant ne commet aucun péché, il a dit l'inverse préalablement, mais qu'il ne commet pas le péché qui mène à la mort : rejeter le Véritable. L'apôtre Paul, plein d'assurance, déclare que la position des croyants en Jésus-Christ est irréversible :

³⁰ Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. ³¹ (...) Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? (...) ³³ Qui accusera les élus de Dieu ? C'est Dieu qui justifie ! ³⁴ Qui les condamnera ? Christ est mort; bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, et il intercède pour nous ! ³⁵ Qui nous séparera de l'amour de Christ ? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée ? (...) ³⁸ Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni les choses présentes ni les choses à venir, ni les puissances, ³⁹ ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de

³ Jean Calvin, *Commentaries*, p. 136.

l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur. (Rm 8.30-31, 33-35, 38-39)

Le Seigneur lui-même a fait ces promesses :

²⁷ Mes brebis entendent ma voix; je les connais, et elles me suivent. ²⁸ Je leur donne la vie éternelle; et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main. ²⁹ Mon Père, qui me les a données, est plus grand que tous; et personne ne peut les ravir de la main de mon Père. (Jn 10.27-29)

³⁷ Tous ceux que le Père me donne viendront à moi, et je ne mettrai pas dehors celui qui vient à moi; ³⁸ car je suis descendu du ciel pour faire, non ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. ³⁹ Or, la volonté de celui qui m'a envoyé, c'est que je ne perde rien de tout ce qu'il m'a donné, mais que je le ressuscite au dernier jour (Jn 6.37-39)

Une seule conclusion est possible : le salut ne se perd pas; par nature, la vie éternelle ne peut pas être temporaire. Voici un syllogisme sûr : les véritables brebis ne peuvent déchoir de la grâce. Hébreux 6 parle de personnes « qui sont tombées » et qui ne peuvent être « renouvelées et amenées à la repentance ». Il est donc radicalement impossible que les personnes en question soient des brebis du Seigneur. Qui sont ces personnes alors ? L'Écriture les appelle « faux frères » (2 Co 11.26 ; Ga 2.4) et elle déclare une chose très importante à leur sujet : « Ils sont sortis du milieu de nous, mais ils n'étaient pas des nôtres; car s'ils eussent été des nôtres, ils seraient demeurés avec nous, mais cela est arrivé afin qu'il fût manifeste que tous ne sont pas des nôtres. (1 Jn 2.19) »

Voilà la différence entre les vrais croyants et les apostats : les premiers persévèrent tandis que les autres abandonnent. Jésus déclare : « celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. (Mt 10.22) » La persévérance est nécessaire au salut comme preuve de salut. Elle seule donne droit à l'assurance du salut. Pourquoi est-ce que les apostats ne persévèrent pas et abandonnent l'Église ? Parce que les pécheurs ne subsistent pas « dans l'assemblée des justes (Ps 1.5) ».

Durant le Synode réformé de Dordrecht (1618-1619), les théologiens se sont largement penchés sur le problème de ceux qui croient pour un temps seulement. Ils ont nommé cette foi « la foi temporaire » et, à partir de l'enseignement de Jésus dans la *Parabole du semeur*, ils ont relevé trois différences entre la foi temporaire et la vraie foi:

Le Christ lui-même, dans Matthieu 13.20s. et dans Luc 8.13s., établit manifestement une triple différence entre ceux qui ne croient que pour un temps et les véritables

fidèles, quand il dit que les premiers reçoivent la semence dans les endroits pierreux, les seconds dans la bonne terre, ou avec un cœur bon; que ceux-ci n'ont point de racine, mais ceux-là de fermes racines; que ceux-ci ne portent point de fruit, tandis que ceux-là produisent constamment leurs fruits en diverses quantités⁴.

Les théologiens réformés comprirent que l'Écriture enseigne qu'il existe une vraie foi et une fausse foi. Elles se ressemblent à bien des égards, mais elles ont une nature et une essence différentes. La vraie foi vient de Dieu (Ep 2.8), elle est permanente (1 Co 13.13) et elle mène au salut (Rm 5.1-2), tandis que la fausse foi est comme celle des démons (Jc 2.19), elle est temporaire (Lc 8.13) et elle mène à la perdition (2 Th 2.11-12).

Leur expérience spirituelle

Il peut être difficile de percevoir que l'auteur parle des apostats et non des croyants, car la description de leur expérience spirituelle semble en tout point conforme à celle des vrais croyants. L'auteur décrit en cinq points l'expérience religieuse de ceux qui sont tombés pour ne pas se relever. Nous allons examiner cette description en postulant que leur expérience est forcément différente, bien que très similaire, à celle des vrais croyants, puisque leur foi diffère en essence.

Les apostats ont d'abord été éclairés, c'est-à-dire qu'ils ont entendu et cru la vérité en étant éclairés par la doctrine de Christ (Jn 1.9). Peut-on croire à la vérité sans être sauvé ? De toute évidence oui : « Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien; les démons le croient aussi, et ils tremblent. (Jc 2.19) » Une simple adhésion intellectuelle à la vérité ne sauve pas, néanmoins elle éclaire. Pensons à Simon le magicien, l'Écriture dit : « Simon lui-même crut, et, après avoir été baptisé, il ne quittait plus Philippe (Ac 8.13) ». Mais lorsqu'il voulut acheter le Saint-Esprit, il reçut l'anathématisation de l'apôtre Pierre : « Mais Pierre lui dit: Que ton argent périsse avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquerrait à prix d'argent ! Il n'y a pour toi ni part ni lot dans cette affaire, car ton cœur n'est pas droit devant Dieu. (Ac 8.20-21) » Il avait pourtant été éclairé. Le verdict de Pierre sur les apostats est net :

²⁰ En effet, si, après s'être retirés des souillures du monde, par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première. ²¹ Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné. (2 P 2.20-21)

⁴ *Canons de Dordrecht*, V, rejet des erreurs, VII.

Deuxièmement, l'auteur dit qu'ils « ont goûté le don céleste ». Plusieurs commentateurs considèrent qu'il s'agit de la participation au repas du Seigneur. Cette interprétation est très plausible lorsqu'on la rapproche du chapitre 6 de l'Évangile de Jean. Jésus s'y présente comme étant le don céleste (le pain du ciel) qu'il faut manger pour avoir la vie. Il ne fait aucun doute que le deuxième sacrement soit en lien avec ce passage de l'Évangile. Donc, les apostats ne sont pas sortis de nulle part, ils ont fait officiellement partie d'une Église et ont participé à l'eucharistie, en mangeant et en buvant vraisemblablement un jugement contre eux-mêmes (1 Co 11.29).

Troisièmement, ils ont eu part au Saint-Esprit. Il est impossible que la participation en question soit la régénération du cœur suivie de la résidence du Saint-Esprit dans le croyant, puisque ceux qui ont reçu l'Esprit d'adoption de cette manière sont enfants de Dieu (Rm 8.14-16) et ils persévèrent jusqu'à la fin. De quelle manière peut-on participer à l'Esprit-Saint sans être né de nouveau ? En participant à l'Église, en étant exposé à la Parole de Dieu, en prenant part aux sacrements, en étant éclairé. Pensons à Judas qui faisait partie des douze auxquels le Seigneur, par son Esprit, donna « force et pouvoir sur tous les démons, avec la puissance de guérir les maladies (Lc 9.1) ». Pourtant, Jésus l'appelle « le fils de perdition » (Jn 17.12). Il est donc possible de faire l'expérience du Saint-Esprit sans être régénéré.

Quatrièmement, le texte déclare qu'ils ont goûté la bonne Parole de Dieu. Ce point est similaire au premier. Les apostats ont fait une expérience réelle de la Parole de Dieu, ils ont compris et apprécié la bonne nouvelle, ils ont fait l'apprentissage de vérités précieuses et ils ont déclaré que cela était bon. Dans certains cas ils ont peut-être enseigné la bonne Parole du Seigneur comme Démas qui fut un collaborateur de l'apôtre Paul et un ouvrier du Seigneur (Col 4.14 ; Phm 1.24). Pourtant, il finit par rejeter la foi : « Viens au plus tôt vers moi; car Démas m'a abandonné, par amour pour le siècle présent. (2 Tm 4.9-10) »

Finalement, ils ont goûté les puissances du siècle à venir. L'expression « siècle à venir » désigne l'ère du règne messianique. L'auteur a montré que ce règne a déjà commencé avec Jésus qui est entré dans la gloire et qui règne (1.3 ; 2.9 ; 4.10). Mais ce siècle n'est pas encore arrivé puisque nous devons tous y entrer. C'est ce que les théologiens appellent *le déjà et le pas encore*. Ceux qui ont abandonné la foi ont préalablement connu ce qui vient ensuite : la résurrection et le jugement. C'est donc délibérément qu'ils tournent le dos à cette espérance et à cet avertissement effroyable.

Lorsque nous comparons l'expérience religieuse des apostats à la nôtre, elle nous semble terriblement similaire. En tout cas, expérience pour expérience, rien ne nous permet de percevoir une différence : peut-être avons-nous été baptisés comme Simon, avons-nous eu part au Saint-Esprit comme Judas et avons-nous œuvré pour le Seigneur comme Démas. Il y a bien sûr une importante différence entre une expérience spirituelle authentique et une expérience spirituelle fausse, mais la différence est invisible. Comment savoir avec certitude que nous ne sommes pas des apostats potentiels ? Une seule chose nous donne le droit de penser que nous sommes de vrais croyants : la persévérance, puisque les faux croyants abandonnent. Rappelons-nous le sévère jugement de notre Seigneur :

²¹ Ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. ²² Plusieurs me diront en ce jour-là: Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom ? n'avons-nous pas chassé des démons par ton nom ? et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom ? ²³ Alors je leur dirai ouvertement: Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité. (Mt 7.21-23)

Leur état

L'état de ceux qui ont rejeté Christ est décrit dans les mots suivants : « Car il est impossible que ceux... qui sont tombés, soient encore renouvelés et amenés à la repentance, puisqu'ils crucifient pour leur part le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie. » Il s'agit d'un état irrémédiable; il n'y a aucune façon pour eux de se tourner à nouveau vers le Christ. Pourquoi en est-il ainsi ? Il semble que ce soit un jugement de Dieu. Nous devons comprendre que les apostats ne sont pas dans la simple catégorie des pécheurs qui ont rejeté le Christ, ils sont dans la catégorie de ceux qui l'ont rejeté après l'avoir reconnu comme Sauveur, cela est bien pire (2 P 2.20-21). Cette distinction nous permet de comprendre pourquoi l'apôtre Paul dit : « J'étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un homme violent. Mais j'ai obtenu miséricorde, *parce que j'agissais par ignorance, dans l'incrédulité* (1 Tm 1.13) ». Paul n'était pas un apostat, mais un inconverti. Ceux qui rejettent Christ après avoir professé la bonne nouvelle le font en toute connaissance de cause et non dans l'ignorance; c'est pourquoi il est écrit : « Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles. (Hé 10.26-27) »

L'auteur donne une raison pour expliquer l'impossibilité d'une nouvelle repentance : « puisqu'ils crucifient pour leur part le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie ». Certaines traductions ont « crucifient de nouveau », il s'agit d'une erreur de traduction, la bonne traduction va plutôt dans le sens de « crucifient pour leur part »⁵. Ce que l'auteur veut dire c'est que les apostats se rangent de pied ferme du côté de ceux qui ont « crucifié le Seigneur de gloire (1 Co 2.8) ». La mort de Christ est le salut de certains, mais elle est la condamnation des impies qui ont assassiné le Prince de la vie. Un jugement tombe sur ceux qui ont haï Christ au point de le crucifier (Jn 3.19-20). Voici le verdict du Messie sur ceux qui se tiennent du côté de ses bourreaux :

¹⁸ Approche-toi de mon âme, délivre-la! Sauve-moi, à cause de mes ennemis ! ¹⁹ Tu connais mon opprobre, ma honte, mon ignominie; Tous mes adversaires sont devant toi. ²⁰ L'opprobre me brise le coeur, et je suis malade; J'attends de la pitié, mais en vain, Des consolateurs, et je n'en trouve aucun. ²¹ Ils mettent du fiel dans ma nourriture, Et, pour apaiser ma soif, ils m'abreuvent de vinaigre. ²² Que leur table soit pour eux un piège, Et un filet au sein de leur sécurité ! ²³ Que leurs yeux s'obscurcissent et ne voient plus, Et fais continuellement chanceler leurs reins ! ²⁴ Répands sur eux ta colère, Et que ton ardente fureur les atteigne ! ²⁵ Que leur demeure soit dévastée, Qu'il n'y ait plus d'habitants dans leurs tentes ! ²⁶ Car ils persécutent celui que tu frappes, Ils racontent les souffrances de ceux que tu blesses. ²⁷ Ajoute des iniquités à leurs iniquités, Et qu'ils n'aient point part à ta miséricorde ! ²⁸ Qu'ils soient effacés du livre de vie, Et qu'ils ne soient point inscrits avec les justes ! (Ps 69.18-28)

Ceux donc qui sont tombés exposent le Fils de Dieu à l'ignominie pour leur propre ruine. Les temps des verbes utilisés sont très significatifs comme le relève Philip Hughes :

[L']aoriste du participe *parapeso,ntaj* [tomber] indique un moment décisif d'apostasie, le point de non-retour; le présent des participes *avnastaurou/ntaj* [crucifier] et *paradeigmati,zontaj* [exposer à la honte] indique l'état continu de ceux qui sont une fois tombés dans l'apostasie : ils continuent de crucifier le Fils de Dieu et de le mépriser⁶.

⁵ L'erreur est causée par le préfixe dans le verbe crucifier (*avna-stauro, w, ana-stauroō*), *ana* peut signifier « à nouveau », mais généralement il signifie « de bas en haut ». Il faut comprendre le mouvement vers le haut dans la crucifixion et non une répétition de la crucifixion. Dans le reste de la littérature grecque ancienne, ce verbe n'a jamais le sens de crucifier de nouveau, mais simplement de crucifier. Cf. EDNT, vol. 1, p. 92.

⁶ Philip Hughes, *Hebrews*, p. 218, note 68.

Leur fin

Ce qui attend les apostats est décrit aux versets 7 et 8 par une image qui n'est pas sans rappeler l'oracle d'Ésaïe 5.1-7. Une seule fin attend les apostats : la réprobation, la malédiction et le feu. Ce jugement terrifiant sera juste puisque les apostats avaient toutes les raisons pour porter le fruit escompté : ils furent abreuvés et cultivés souvent. Ils ont pourtant produit le contraire en donnant les fruits du péché (Gn 3.18) : au lieu de la foi l'incrédulité, au lieu de l'obéissance la rébellion, au lieu de la persévérance l'apostasie, au lieu de l'amour pour Christ le mépris impitoyable. L'Éternel, le juste juge, punira les coupables. Qui osera en appeler de ce verdict ? N'oublions pas que le jugement est plus sévère pour ceux qui ont été éclairé (Mt 12.41-42 ; 23.13-14 ; Jc 3.1).

2. Les vrais croyants (v. 9-10)

Terminons sur une note plus positive; l'auteur ajoute : « Quoique nous parlions ainsi, bien-aimés, nous attendons, pour ce qui vous concerne, des choses meilleures et favorables au salut. Car Dieu n'est pas injuste, pour oublier votre travail et l'amour que vous avez montré pour son nom, ayant rendu et rendant encore des services aux saints. » Sur quoi l'auteur se base-t-il pour avoir cette confiance que ses destinataires ne sont pas des apostats ? Leur persévérance ! Celle-ci est décrite par les mots travail, amour et services. Il s'agit du travail, de l'amour et des services pour Dieu, manifestés envers les saints. L'authenticité de la foi est déterminée en grande partie par nos relations avec les autres croyants. C'est pour cette raison qu'il y a un danger d'apostasier en abandonnant notre assemblée (Hé 10.25-27).

Qu'est-ce qui attend ceux qui persévèrent dans la foi ? La récompense ! L'auteur ne dit pas exactement ce qu'est cette récompense, il la décrit simplement par des termes généraux : « des choses meilleures et favorables au salut ». La raison pour ces récompenses est que « Dieu n'est pas injuste »; il récompensera donc leur persévérance. L'Église catholique romaine a utilisé ce verset au Concile de Trente (1545-1563) pour affirmer sa doctrine des œuvres méritoires en réponse à la doctrine protestante de la justification par la foi seule :

C'est ainsi qu'il faut parler de la vie éternelle à ceux qui travaillent utilement jusques à la fin de la carrière, & qui espèrent en Dieu ; en la leur faisant voir, & comme une Grace promise aux enfans de Dieu par miséricorde, à cause de Jesus-Christ ; &

comme une récompense, qui, selon la promesse de Dieu mesme, doit estre fidèlement renduë à leurs bonnes œuvres & à leurs mérites⁷.

L'Écriture enseigne clairement que la vie éternelle n'est pas méritée, ni même "méritable", par les bonnes œuvres, elle est au contraire le don de Dieu (Ep 2.8-9). Cependant, l'Écriture enseigne que les bonnes œuvres seront récompensées (Hé 10.35 ; 2 Tm 4.8 ; 1 Co 9.23-25 ; Lc 19.17). Ces récompenses sont des récompenses de grâce distribuées par Dieu comme il lui plaît. Toutefois, il ne les distribue qu'à ceux qui persévèrent.

Après avoir étudié ce texte et considéré la fin effroyable de ceux qui ne persévèrent pas, une inquiétude peut venir nous tourmenter : persévérerai-je ? L'Écriture n'enseigne pas la nécessité de la persévérance afin de nous effrayer et de nous faire marcher par la peur. L'Écriture enseigne cette doctrine afin que nous reconnaissons que nous sommes véritablement enfants de Dieu et ainsi que nous jouissions d'une grande assurance. Jean poursuit exactement ce même but en écrivant sa première épître : « Je vous ai écrit ces choses, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu. (1 Jn 5.13) » Qu'est-ce qui a fait que nous avons persévéré jusqu'ici sinon la puissance de Dieu ? Dieu cessera-t-il d'être fidèle et de persévérer avec nous ? Nous savons que nous l'avons connu si nous gardons ses commandements (1 Jn 2.3). Nous savons qu'il demeure en nous nous aimons les uns les autres (1 Jn 4.12). « Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons les frères. (1 Jn 3.14) » À cause de la persévérance de Dieu avec nous et de sa grâce abondante, nous avons une grande assurance et non de la crainte.

Lecture supplémentaire 1 Jn 5.16-20

⁷ Le concile de Trente, Sess. VI, ch. 16.